



## AVIS PUBLIC 2021-017

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

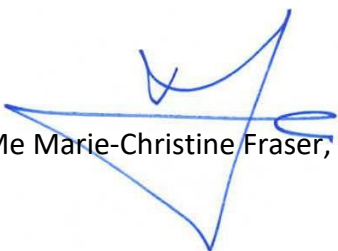
Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **9 août 2021 à 18 h 30**, à la bibliothèque municipale située au 351, boulevard St-Luc, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande 2021-006 visant le 236 à 238A, rue St-Jean-Baptiste, Val-des-Sources.**

Nature et effets : Autoriser l'implantation d'une deuxième entrée charretière à environ 5.75m de la première entrée existante au lieu de 8m tel que prévu à l'article 13.4 du règlement de zonage 2006-116.

Toute personne intéressée doit transmettre par écrit ses commentaires au plus tard le 6 août 2021 à 12:00 pour se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 22<sup>e</sup> jour de juillet 2021



Me Marie-Christine Fraser, greffière